

MAIRIE DE RUFFEC
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de
L'ARTICLE L 2122 -22
Du Code Général des Collectivités Territoriales

**AVENANT N°2 REPRISE ET FINALISATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE
RUFFEC – MARCHE N°19-03-**

Le Maire de RUFFEC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122.22,

Vu la délibération n°2020_10_06_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article susdit, et notamment son article 1^{er}, 4^o,

Vu la délibération n°2019_10_08 du conseil municipal de RUFFEC en date du 16 octobre 2019 actant de la reprise du PLU et autorisant le lancement du marché public,

Vu l'avenant n°1 au marché n°19-03,

Vu les réunions supplémentaires réalisées dans le cadre de la reprise et finalisation du PLU,

Considérant la nécessité de régulariser, par voie d'avenant, le montant du marché initial ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Approuve les termes de l'avenant n°2 au marché public de prestations intellectuelles pour la reprise et la finalisation du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ruffec, tel qu'annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Précise que la dépense sera imputée sur le budget de l'exercice concerné.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame la Trésorière.

Fait à Ruffec, le 13 février 2023

Le Maire,

Thierry BASTIER





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Ville de Ruffec
Place d'Armes – BP 40089
16700 RUFFEC

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

URBAM'CONSEIL (Mandataire)

5, Avenue du Professeur Jean Rouxel
44470 CAEQUEFOU
Tél. : 06 49 34 36 88
Siret : 812 534 634 00033
Courriel : lisanne.wesseling@territoire-plus.fr

MTDA

Siège social : 47 avenue des Ribas
13770 Venelles
Tel : 04 42 20 12 57
SIRET : 343 096 418 00052
Courriel : mtda@mtda.fr

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché public de prestation intellectuelle :

Reprise et finalisation de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de RUFFEC

■ Date de la notification du marché public : 03 janvier 2020.

■ Durée d'exécution du marché public : 18 mois.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : ...20 %.....
- Montant HT :26 675.00 €.....
- Montant TTC : ...32 010.00 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Réunions supplémentaires non prévues initialement.

3 réunions supplémentaires à 450 € HT.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant 2 :

- Taux de la TVA : ...20 %.....
- Montant HT : ...1 350.00 €.....
- Montant TTC :1 620.00 €.....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : ...20 %.....
- Montant HT :28 475.00 €.....
- Montant TTC :34 170.00 €.....

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
URBAM'CONSEIL Lisane WESSELING	Carquefou Le 13/02/2023	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A: Ruffec....., le 13.02.2023

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Thierry BASTIER, maire



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)